

*Appel à projets du Fonds BNP Paribas Fortis Foundation,
géré par la Fondation Roi Baudouin*

**Plus de chances à l'école pour les enfants et jeunes vivant en
situation de pauvreté**

Qui peut introduire un dossier de candidature ?

Un dossier de candidature peut être introduit par toute organisation à finalité sociale établie en Belgique (association sans but lucratif ou fondation), et existante depuis minimum 2 ans.

Quels sont les critères de sélection ?

Votre demande de soutien est recevable si :

- votre dossier de candidature a été entièrement complété dans la langue du formulaire et a été introduit dans le délai imparti;
- le responsable de votre organisation a plus de 18 ans;
- votre organisation est établie en Belgique et y développe aussi ses activités;
- votre organisation a un statut juridique d'asbl ou de fondation
- votre organisation existe depuis au moins 2 ans
- le projet est réalisé en Belgique.
- votre association n'a pas été soutenue par ce programme de financement lors des 2 dernières années

Parmi les dossiers recevables, la sélection se fera en fonction des critères suivants :

- **Le public cible** : Le projet s'adresse à des enfants et/ou jeunes entre 3 et 21 ans vulnérables vivant dans la pauvreté. Le public cible devra être impliqué soit dans l'élaboration, soit dans le développement du projet. Le candidat précisera le nombre d'enfants ou jeunes qu'il veut toucher avec son projet.
- **Analyse de besoins** : Le projet répond aux besoins du public cible et à ses réalités de vie. Le candidat devra expliquer comment il a analysé ces besoins et en quoi l'initiative y répond.
- **L'accessibilité et la fidélisation** : Le candidat précisera de quelle façon il souhaite toucher et fidéliser les enfants précarisés à ses activités/services. Le candidat devra expliquer quels enfants il souhaite atteindre, comment il envisage de les toucher et comment il va mobiliser et inclure les familles. Il précisera également comment il entend stimuler une participation régulière et durable des enfants aux activités.
- **L'impact sur la réussite scolaire** : Le candidat devra démontrer quel impact les activités/services auront sur l'épanouissement et sur l'éducation des enfants et plus

particulièrement sur sa réussite scolaire. Le projet doit permettre le développement des compétences transversales (savoir-être et savoir-faire) des enfants/jeunes et élargir leurs perspectives d'avenir. Le candidat expliquera pourquoi et comment les activités proposées sont de nature à stimuler les apprentissages et le développement du public cible (confiance en soi, autonomie, respect d'autrui, etc.). Une attention particulière sera portée au fait qu'il s'agit d'activités régulières et fréquentes avec les mêmes publics ainsi qu'une action durable.

- **Partenariats** : Le projet se fait en partenariat avec d'autres organisations qui permettent de renforcer l'impact de celui-ci. Il s'agit de partenariats avec des organisations de lutte contre la pauvreté, d'acteurs du monde de l'enseignement, d'autorités publiques locales, cpas,...
- **Concret et mesurable** : Le projet doit être concret et suffisamment développé. Un planning réaliste et détaillé du projet sera décrit dans le dossier. Le candidat a une vision claire des résultats qu'il veut obtenir et de l'impact qu'il veut réaliser, aussi bien chez les enfants vulnérables qu'auprès des organisations partenaires.
- **Rayonnement local et régional** : Le projet a une dimension locale, et est idéalement fédérateur au niveau de la région et pourrait être dupliqué dans d'autres régions.